

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Arrêté du **16 JUIN 2022**

portant cessation de fonctions et nomination de membres de missions régionales d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (MRAe)

NOR : TREV2215287A

La ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Vu l'arrêté du 11 août 2020 portant nomination de membres de missions régionales d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Vu l'avis du commissaire général au développement durable ;

Vu l'avis du bureau du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable,

Arrête :

Article 1^{er}

Il est mis fin au 15 juillet 2022, à sa demande, aux fonctions de M. Antoine Pichon, membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Bretagne du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Est nommée à compter du 1^{er} juillet 2022, membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Bretagne du Conseil général de l'environnement et du développement durable, pour une durée de trois ans, en qualité de chargée de mission :

Mme Sylvie Pastol, attachée d'administration hors classe de l'État.

Article 2

Il est mis fin au 1^{er} septembre 2022, à sa demande, aux fonctions de Mme Françoise Bazalgette, membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Nouvelle-Aquitaine du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Sont nommés membres de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Nouvelle-Aquitaine du Conseil général de l'environnement et du développement durable, pour une durée de trois ans, en qualité de membres associés :

- Mme Elise Villeneuve,
- M. Cyril Gomel.

Est nommé membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Nouvelle-Aquitaine du Conseil général de l'environnement et du développement durable, pour une durée de trois ans, en qualité de chargé de mission :

M. Pierre Levavasseur, attaché d'administration hors classe de l'État.

Article 3

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de M. Emmanuel Nossun, membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Martinique du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Est nommé membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Martinique du Conseil général de l'environnement et du développement durable, pour une durée de trois ans, en qualité de membre associé :

M. Jean-Pierre Secroun.

Article 4

Est nommé membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon du Conseil général de l'environnement et du développement durable, pour une durée de trois ans, en qualité de membre associé :

M. Bernard Buisson.

Article 5

La ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 JUIN 2022

Pour la ministre et par délégation :
Le vice-président du Conseil général de l'environnement
et du développement durable,



Paul Delduc